



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2024

Budget annexe construction, vente et
entretien de caveaux

Préambule

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 février 2002, la commune a décidé de créer un budget annexe « construction, vente et entretien de caveaux dans les cimetières » afin de permettre la construction de caveaux d'avance, vendus aux familles avec les concessions de terrains.

Celui-ci a été instauré dans le cadre d'une activité commerciale d'intérêt public, connexe au service extérieur des pompes funèbres. A caractère industriel et commercial, il est soumis à la TVA et donc, à ce titre, les documents budgétaires sont établis et présentés en HT.

Par délibération en Conseil Municipal du 18 décembre 2020, la régie à autonomie financière de construction, entretien et vente de caveaux, a été créée, ses statuts et le montant de sa dotation initiale ont été fixés.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 et suite à la délibération du 18 décembre 2020, la commune a doté le budget annexe d'une régie autonome, un Directeur a été désigné et un Conseil d'exploitation a été mis en place conformément à ses statuts.

Le présent rapport porte sur les orientations budgétaires à venir pour l'exercice considéré.

1. Fonctionnement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2023	Budget Primitif 2024	Évolution BP 2024/2023
Charges à caractère général	202 600 €	153 950 €	-24,0%
Charges de personnel	30 000 €	39 000 €	30,0%
Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0,0%
Impôts sur les bénéfices	30 000 €	20 000 €	-33,3%
Total dépenses réelles fonctionnement	262 700 €	213 050 €	-18,90%
Opérations d'ordre de transfert entre section	237 075 €	183 548 €	-22,58%
Virement à la section d'investissement	135 030 €	154 971 €	14,77%
Total dépenses de fonctionnement	634 805 €	551 569 €	-13,11%

- Charges à caractère général

Ce poste de dépenses, qui comprend l'ensemble des achats de matériel et d'équipement pour la réfection et l'entretien des caveaux, est en baisse en 2024 par rapport à l'exercice 2023.

- Charges de personnel

8 agents de la commune (administratif et technique) dont un régisseur et un suppléant effectuent des missions dédiées au budget annexe pour la régie. Aussi, entre 1% et 9% de temps de travail annuel mobilisé sont refacturés à la régie.

Les charges de personnel sont en augmentation en 2024 pour tenir compte des augmentations prévues (hausse du point d'indice, augmentation du nombre d'heures mise à disposition) et de l'actualisation des pourcentages des frais généraux facturés à la régie pour l'utilisation des services transversaux (comptabilité, ressources humaines, commande publique, ISN, ...).

- Autres dépenses de fonctionnement

Elles concernent essentiellement l'impôt sur les bénéfices auquel le budget annexe est soumis soit un montant prévisionnel de 20 000 €.

Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 551 569 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2023	Budget Primitif 2024	Évolution BP 2024/2023
Excédent de fonctionnement reporté	194 805 €	166 569 €	-14,49%
Vente de produits fabriqués, services, marchandises	120 000 €	140 000 €	16,67%
Total recettes réelles fonctionnement	314 805 €	306 569 €	-2,62%
Opérations d'ordre de transfert entre section	320 000 €	245 000 €	-23%
Total recettes de fonctionnement	634 805 €	551 569 €	-13,11%

Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées uniquement des produits issus de la vente des caveaux estimés à 140 000 € et de l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 166 569 €.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 551 569 €.

2. Investissement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2024
Immobilisations corporelles	309 588 €
Total dépenses réelles d'investissement	309 588 €
Opérations d'ordre	245 000 €
Total dépenses d'investissement	554 588 €

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant 309 588 € concernent des prévisions de travaux.

En ajoutant les dépenses d'ordre, les dépenses d'investissement totales de la section sont de 554 588 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes d'investissement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2024
Excédent d'investissement reporté	216 069 €
Total recettes réelles d'investissement	216 069 €
Opérations d'ordre de section à section	154 971 €
Virement de la section de fonctionnement	183 548 €
Total recettes d'investissement	554 588 €

Les recettes d'investissement ne sont constituées que par l'excédent d'investissement reporté, les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement.

Les recettes d'investissement totale de la section s'établissent à 554 588 €.